

Séance ordinaire
du 17 mars
2025

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU DIX-SEPTIÈME
(17^e) JOUR DU MOIS DE MARS DEUX-MIL-VINGT-CINQ (2025) À
COMPTER DE 20 H 00 À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40,
AVENUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI

PRÉSENTS

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

ABSENTS

M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4

AUSSI PRÉSENTS

Mme Carole Raîche, directrice générale
Mme Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du
cabinet du maire
Me Françoise Virginie Lechasseur, greffière
M. Steve Corneau, directeur des finances

Un (1) contribuable

M. Jérôme Boucher et
M. Marc Després de la Télévision de La Mitis

Monsieur le maire préside la séance, conformément aux dispositions de
l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes*.

MOMENT DE RÉFLEXION

25.03.126

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE
CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue
au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui
nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside
la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les
cités et villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent
avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le
procès-verbal.

25.03.127

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Gilles Lavoie

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Denis Dubé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la
signification de l'avis de convocation.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2025.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025.

ADMINISTRATION

5. Union des municipalités du Québec – Inscriptions aux Assises 2025 : autorisation.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

6. Lot 6 449 182 du cadastre du Québec – Promesse d'achat (terrain # 17) : autorisation de signature.
7. Ministère de l'économie, de l'innovation et de l'énergie (MEIE) – Convention d'aide : autorisation de signature.

FINANCES

8. Office d'habitation Fleuve et Vallée – Budget révisé 2025 : approbation.
9. Acquisitions d'immobilisations – Changement du mode de financement : autorisation.
10. Versement de dons : autorisation.
11. Projet de règlement n° 2025-1530 intitulé : « Règlement décrétant un emprunt de 488 250 \$ et une dépense de 488 250 \$ pour l'achat d'un camion de déneigement et de différents équipements » : avis de motion et dépôt du projet.
12. Projet de règlement n° 2025-1531 intitulé : « Règlement amendant le règlement n° 2021-1470 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation dans les zones situées à l'intérieur du périmètre urbain de la ville de Mont-Joli – crédit de taxes à la rénovation » : avis de motion et dépôt du projet.
13. Projet de règlement n° 2025-1532 intitulé : « Règlement amendant le règlement n° 2021-1471 relatif au programme d'aide aux entreprises sous forme de crédit de taxes » : avis de motion et dépôt du projet.
14. Projet de règlement n° 2025-1533 intitulé : « Règlement amendant le règlement n° 2021-1472 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation dans les zones situées à l'intérieur du périmètre urbain de la Ville de Mont-Joli » : avis de motion et dépôt du projet.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

15. Assistant-sauveteur – Service des loisirs : embauche.
16. Congrès Rendez-vous des bibliothèques publiques du Québec : autorisation.
17. Congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec : autorisation.

INCENDIE

18. Rapport annuel du Service d'incendie pour l'année 2024 : adoption.

LOISIRS

19. Distribution d'arbres à la Bibliothèque Jean-Louis Desrosiers : autorisation.

Retiré

- 20. Programme de subvention Initiatives culturelles de la MRC de La Mitis : autorisation.
- 21. Sûreté du Québec – Protocole d’entente pour la vérification d’antécédents judiciaires : autorisation de signature.

TRAVAUX PUBLICS

- 22. Contrat n° TP-2025-001Acquisition d’un camion de déneigement : octroi et financement.
- 23. Mandat Étude géotechnique complémentaire au Développement résidentiel de l’avenue Joliette : octroi.
- 24. Bilan sur la stratégie municipale d’économie d’eau potable (SQEEP) : dépôt.
- 25. Affaires nouvelles.

Ajout

- 25.1 Mandat d’un membre du conseil municipal : prolongation.
- 26. Période de questions.
- 27. Clôture et levée de l’assemblée.

25.03.128

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 FÉVRIER 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal reconnaissent avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE, de ce fait, la greffière est dispensée d’en faire la lecture en vertu de l’article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu d’adopter ledit procès-verbal;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Alain Thibault

APPUYÉ PAR la conseillère madame Annie Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 février 2025, tel que rédigé.

25.03.129

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal reconnaissent avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025;

CONSIDÉRANT QUE, de ce fait, la greffière est dispensée d’en faire la lecture en vertu de l’article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu d’adopter ledit procès-verbal;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Robin Guy

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Gilles Lavoie

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025, tel que rédigé.

ADMINISTRATION

25.03.130

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – INSCRIPTIONS AUX ASSISES 2025 : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE les Assises de l’Union des municipalités du Québec auront lieu à Québec du 14 au 16 mai 2025;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Alain Thibault

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Gilles Lavoie

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli autorise monsieur Martin Soucy, maire ainsi que les membres du conseil municipal messieurs Gilles Lavoie, Robin Guy, Alain Thibault, Denis Dubé et madame Annie Blais à participer aux assises de l’Union des municipalités du Québec qui se tiendront à Québec du 14 au 16 mai 2025;

QUE les coûts d’inscription de 875 \$ taxes en sus par participant et les frais de repas, d’hébergement et de déplacement soient imputés au poste budgétaire « budget de fonctionnement ».

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

25.03.131

LOT 6 449 182 DU CADASTRE DU QUÉBEC – PROMESSE D'ACHAT (TERRAIN # 17) : AUTORISATION DE SIGNATURE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère madame Annie Blais

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Robin Guy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli autorise monsieur Martin Soucy, maire et madame Carole Raîche, directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, la promesse d’achat du lot 6 449 182 du cadastre du Québec, soit le terrain # 17 à intervenir avec Gides April Inc.

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli autorise monsieur Martin Soucy, maire et madame Carole Raîche, directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, l’acte de vente notarié du lot 6 449 182 du cadastre du Québec, soit le terrain # 17 à intervenir avec Gides April Inc.

FINANCES

25.03.132

OFFICE D’HABITATION FLEUVE ET VALLÉE – BUDGET RÉVISÉ 2025 : APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère madame Annie Blais

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Robin Guy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli adopte le budget révisé 2025 de l’Office d’habitation Fleuve et Vallée. La participation de la Ville de Mont-Joli pour l’année 2025 sera de 94 048 \$ pour l’ensemble immobilier suivant : 1242, 1419, 1836, 2853 et 3292.

25.03.133

ACQUISITIONS D’IMMOBILISATIONS – CHANGEMENT DU MODE DE FINANCEMENT : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli par ses résolutions 24.02.80 et 24.04.212 a fait l’acquisition d’un hydro-Vaccum et d’un tracteur financés par le fonds de roulement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli par sa résolution 24.03.155 a fait l’acquisition de deux véhicules utilitaires financés par le surplus non affecté;

CONSIDÉRANT QU’au 31 décembre 2024, la Ville de Mont-Joli disposait de la marge de manœuvre nécessaire dans le fond d’administration;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Gilles Lavoie

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Alain Thibault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli autorise la modification du mode de financement indiqué dans les résolutions 24.02.80, 24.03.155 et 24.04.212, pour que le mode de financement pour ces acquisitions soit financé par le fond d’administration.

25.03.134

VERSEMENT DE DONS : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a reçu deux demandes de soutien financier qui ont été analysées par les personnes responsables, lesquelles ont formulé une recommandation aux membres du conseil;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Denis Dubé

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Robin Guy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D’autoriser le versement des dons suivant :

Organismes	Objet	Dons
Développement Mitis	27 ^e Défi OSEntreprendre	495 \$
École des Hauts-Plateaux (Marie-Élisabeth)	Projet de renforcement positif	4 cartes Patin-eau (individuelles)

25.03.135

PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-1530 INTITULÉ : « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 488 250 \$ ET UNE DÉPENSE DE 488 250 \$ POUR L’ACHAT D’UN CAMION DE DÉNEIGEMENT ET DE DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS » : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET

Le conseiller monsieur Alain Thibault donne avis de motion avec dispense de lecture qu’à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption le Règlement n° 2025-1530 intitulé : « *Règlement décrétant un emprunt de 488 250 \$ et une dépense de 488 250 \$ pour l’achat d’un camion de déneigement et de différents équipements* » et dépose ledit projet.

25.03.136

PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-1531 INTITULÉ : « RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 2021-1470 CONCERNANT L’ADOPTION D’UN PROGRAMME DE REVITALISATION DANS LES ZONES SITUÉES À L’INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN DE LA VILLE DE MONT-JOLI – CRÉDIT DE TAXES À LA RÉNOVATION » : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET

Le conseiller monsieur Alain Thibault donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption le Règlement n° 2025-1531 intitulé : « *Règlement amendant le règlement n° 2021-1470 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation dans les zones situées à l'intérieur du périmètre urbain de la Ville de Mont-Joli – Crédit de taxes à la rénovation* » et dépose ledit projet de règlement.

25.03.137

PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-1532 INTITULÉ : « RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 2021-1471 RELATIF AU PROGRAMME D'AIDE AUX ENTREPRISES SOUS FORME DE CRÉDIT DE TAXES » : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET

Le conseiller monsieur Gilles Lavoie donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption le Règlement n° 2025-1532 intitulé : « *Règlement amendant le règlement n° 2021-1471 relatif au programme d'aide aux entreprises sous forme de crédit de taxes* » et dépose ledit projet de règlement.

25.03.138

PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-1533 INTITULÉ : « RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 2021-1472 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION DANS LES ZONES SITUÉES À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN DE LA VILLE DE MONT-JOLI » : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET

Le conseiller monsieur Gilles Lavoie donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption le Règlement n° 2025-1533 intitulé : « *Règlement amendant le règlement n° 2021-1472 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation dans les zones situées à l'intérieur du périmètre urbain de la Ville de Mont-Joli* » et dépose ledit projet de règlement.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

25.03.139

ASSISTANT-SAUVETEUR – SERVICE DES LOISIRS : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation daté du 12 mars 2025;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Gilles Lavoie

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Robin Guy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE monsieur Daniel Ouellet soit embauché à titre d'assistant-sauveteur au Service des loisirs conformément aux conditions inscrites à la convention collective Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Joli (CSN), et ce, rétroactivement au 20 février 2025.

25.03.140

CONGRÈS RENDEZ-VOUS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC : AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Alain Thibault

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Denis Dubé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli autorise madame Julie Bélanger, régisseuse à la bibliothèque Jean-Louis Desrosiers, à participer au congrès rendez-vous des bibliothèques publiques du Québec qui se tiendra les 8 et 9 mai 2025 en webinaire et que les coûts d'inscription de 470 \$ taxes incluses lui soient remboursés conformément à la politique en vigueur, le cas échéant.

25.03.141

CONGRÈS DE LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC : AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Robin Guy

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Denis Dubé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli autorise monsieur Steve Corneau, directeur des finances et madame Françoise Virginie Lechasseur, greffière à participer au congrès de la Corporation des officiers municipaux du Québec qui se tiendra du 21 au 23 mai 2025 à la Malbaie et que tous les coûts d'inscription, de déplacement, de repas et d'hébergement leur soient remboursés conformément à la politique en vigueur, le cas échéant.

INCENDIE

25.03.142

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE D'INCENDIE POUR L'ANNÉE 2024 : ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel du Service d'incendie pour l'année 2024 a été déposé lors de la rencontre du Regroupement incendie le 11 mars 2025;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement a pris connaissance dudit rapport;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement recommande à la Ville de Mont-Joli d'approuver ledit rapport et de le transmettre au ministère de la Sécurité publique (MSP);

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Gilles Lavoie

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Alain Thibault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli adopte le rapport annuel du Service d'incendie pour l'année 2024, tel que rédigé et autorise le Service des incendies à le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

LOISIRS

25.03.143

DISTRIBUTION D'ARBRES À LA BIBLIOTHÈQUE JEAN-LOUIS DESROSIERS : AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère madame Annie Blais

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Denis Dubé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli autorise l'Armoire à graine à distribuer des arbres dans le stationnement de la bibliothèque Jean-Louis Desrosiers le 17 mai 2025.

25.03.144

PROGRAMME DE SUBVENTION INITIATIVES CULTURELLES DE LA MRC DE LA MITIS : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a un projet pour donner des ateliers de théâtre dans les camps de jour de La Mitis;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser son projet la Ville de Mont-Joli désire déposer une demande dans le cadre du Programme de subvention initiatives culturelles de la MRC de La Mitis;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Alain Thibault

APPUYÉ PAR la conseillère madame Annie Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli autorise monsieur Roch Nadeau, directeur du Service des loisirs à déposer une demande dans le programme de subvention initiatives culturelles de la MRC de La Mitis afin de réaliser le projet d’ateliers de théâtre dans les camps de jours de La Mitis.

25.03.145

SÛRETÉ DU QUÉBEC – PROTOCOLE D’ENTENTE POUR LA VÉRIFICATION D’ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES : AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli embauche plusieurs personnes en relation avec de jeunes mineurs;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli doit procéder à des vérifications d’antécédents judiciaires pour ses employés en relation avec les jeunes mineurs;

CONSIDÉRANT le protocole d’entente pour la vérification des antécédents judiciaires de la Sûreté du Québec;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Gilles Lavoie

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Alain Thibault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli autorise monsieur Roch Nadeau, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la Ville de Mont-Joli le protocole d’entente à intervenir avec la Sûreté du Québec pour la vérification d’antécédents judiciaires.

TRAVAUX PUBLICS

25.03.146

CONTRAT N° TP-2025-001 ACQUISITION D’UN CAMION DE DÉNEIGEMENT : OCTROI ET FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli désire faire l’acquisition d’un camion de déneigement pour ses besoins opérationnels;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a procédé à un appel d’offres public sur le système électronique d’appel d’offres (SÉAO);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a reçu deux (2) soumissions de :

- Service d’Équipements G.D. Inc. : 534 678.59 \$, taxes incluses; et
- Centre du Camion J.L. inc. : 546 131.25 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Service d’Équipements G.D. Inc. est conforme aux exigences de l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT le rapport daté du 17 mars 2025;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère madame Annie Blais

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Robin Guy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le contrat n° TP-2025-001 Acquisition d'un camion de déneigement soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit Service d'Équipements G.D. inc. pour la somme de 534 678.59 \$ taxes incluses conditionnellement à l'approbation par le MAMH du Règlement d'emprunt n° 2025-1530 intitulé : « *Règlement décrétant un emprunt de 488 250 \$ et une dépense de 488 250 \$ pour l'achat d'un camion de déneigement et de différents équipements* »;

QUE les sommes nécessaires à la réalisation de cette acquisition soient financées par le règlement d'emprunt n° 2025-1530 intitulé : « *Règlement décrétant un emprunt de 488 250 \$ et une dépense de 488 250 \$ pour l'achat d'un camion de déneigement et de différents équipements* ».

25.03.147

MANDAT ÉTUDE GÉOTECHNIQUE COMPLÉMENTAIRE AU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE L'AVENUE JOLIETTE : OCTROI

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a besoin d'une étude des sols complète afin de poursuivre la conception du nouveau développement résidentiel de l'avenue Joliette;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a procédé à une demande de prix;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a reçu une seule soumission de LER Inc. et qu'elle est conforme au document d'appel d'offres;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Gilles Lavoie

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Alain Thibault

UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Mont-Joli octroie le mandat d'Étude géotechnique complémentaire au développement résidentiel de l'avenue Joliette au seul soumissionnaire soit à la firme LER Inc. au montant de 16 170.50 \$ taxes applicables en sus.

25.03.148

BILAN SUR LA STRATÉGIE MUNICIPALE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE (SQEEP) POUR L'ANNÉE 2023 : DÉPÔT

CONSIDÉRANT la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable mise en place par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli doit déposer un bilan annuel de sa stratégie d'économie d'eau potable visant à réduire la consommation d'eau et à sensibiliser les usagers à la valeur de cette ressource collective;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli a pris connaissance du bilan sur la stratégie municipale d'économie d'eau potable pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE le MAMH a approuvé ledit bilan sur la stratégie municipale d'économie d'eau potable pour l'année 2023;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Robin Guy

APPUYÉ PAR la conseillère madame Annie Blais

UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli dépose officiellement le

bilan annuel de sa stratégie d'économie d'eau potable pour l'année 2023 et s'engage à respecter son plan d'action en vue d'atteindre les objectifs de la stratégie québécoise;

QUE le conseil municipal autorise le directeur des travaux publics à transmettre une copie de la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

AFFAIRES NOUVELLES

25.03.149

**MANDAT D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL :
PROLONGATION**

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Jean-Pierre Labonté a été élu le 21 novembre 2021 au poste de conseiller municipal du district 4;

CONSIDÉRANT QU'il n'a pas pu siéger sur le conseil municipal à compter du 2 décembre 2024 pour des raisons de santé;

CONSIDÉRANT QUE la période de 90 jours consécutifs prévue à l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* a pris fin le 2 mars 2025;

CONSIDÉRANT QU'il n'a pas pu siéger le 3 mars 2025 vu la progression de sa maladie;

CONSIDÉRANT QUE l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* permet au conseil municipal de décréter que n'entraîne pas la fin du mandat du membre son défaut d'assister dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne causant aucun préjudice aux citoyens du district électoral 4;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Denis Dubé

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Alain Thibault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli décrète que n'entraîne pas la fin du mandat de monsieur Jean-Pierre Labonté son défaut d'assister dû à son état de santé qui est hors de son contrôle et ne causant aucun préjudice aux citoyens du district électoral 4;

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli accorde un délai de grâce de 30 jours à monsieur Jean-Pierre Labonté qui est dans l'impossibilité d'assister aux séances du conseil municipal, et ce, rétroactivement au 3 mars 2025;

QUE la présente résolution soit transmise à la Commission municipale du Québec.

25.03.150

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen s'adresse au conseil municipal, monsieur Alain Chouinard du district 3.

Citoyen : *Moi c'est concernant le trottoir sur le boulevard Gaboury entre Brunet et le chemin de fer CN.*

Maire : *Oui oui oui.*

Il se ramasse beaucoup d'eau. Il se ramasse au moins ça d'eau. Là tu ne peux plus marcher sur le trottoir. Quand t'es là, il faut que tu marches sur le boulevard. Je ne sais pas s'il y a quelque chose à faire avec ça pour améliorer ça.

Maire : Sûrement, vous savez que nous avons déposé une demande au ministère des transports pour nous aidons, pour aménager un vrai trottoir parce qu'il y a une partie qui n'est pas un trottoir. Vous comprendrez l'histoire qui s'est déroulé cet hiver, mais votre commentaire sera amené aux travaux publics au directeur et on va voir pour améliorer la situation rapidement, même si on n'attendra pas les subventions si ce n'est pas praticable. Merci pour votre question.

Citoyen : quand tu arrives, il y a au moins ça d'est et quand tu marches, si la neige serait ramassée, disons l'eau va s'évacuée. Ç'est comme de même.

Maire : Il manque du matériel.

Citoyen : Ouin, c'est ça.

Maire : On va transmettre votre commentaire.

Citoyen : Ok merci !

25.03.151

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h25

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Gilles Lavoie

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Denis Dubé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance.

SIGNATURES

Martin Soucy
Maire

Françoise Virginie Lechasseur
Greffière